



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 3 février 2016

Présents : François AMBOLET, Jean COUDERT, Jean-Louis CHEMIN, Françoise DAVID-SCIARA, Christian LATRY, Yvon LE GALL, André LE POTTIER, Céline MENIL, Nicole PETITOT, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY, François VELLAS.

Excusés : Annette ENTRAIGUES, Gérard POTENNEC, Jeanne URVOY.

1. Approbation du compte rendu du CA du 13 octobre 2015

En préalable, il est demandé d'ajouter au CR du CA du 18 juin 2015 la date de la délibération concernant la prise en charge des frais des administrateurs, à savoir le 14 juin 2015.

Le compte rendu du CA du 13 octobre est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Le règlement intérieur

L'ensemble des administrateurs a reçu avant cette réunion le texte du projet de modification du règlement rédigé par Stéphane Ravaille, accompagné de l'exposé des motifs qui ont guidé sa réflexion et ses propositions.

Le texte, dont la structure reprend pour une meilleure compréhension celle des statuts votés en AGE, permet de souligner la cohérence et la correspondance entre ces 2 textes. Le projet est examiné article par article.

Adoption à l'unanimité du règlement intérieur, qui sera diffusé dès sa mise en forme aux membres du CA puis aux UTA 2 mois après son adoption.

La présidente et les membres du CA remercient vivement Stéphane RAVAILLE pour le travail qu'il a effectué dans des délais brefs.

3. Les finances

Les comptes de résultats ne sont pas entièrement finalisés ; il y a quelques difficultés avec la banque pour obtenir les données exactes.

Le 24 mars est prévue une réunion avec M Kaufmann, le vérificateur aux comptes.

Charges : un rapide inventaire des charges à venir liées aux manifestations de l'union est établi :

En 2016 : frais liés aux Assises de Gap et aux réunions du CA

En 2017 : les réunions du CA, la tenue d'une AGO et une journée des présidents

Concernant la « journée des présidents », faut-il l'inclure au moment des AG ? cela permettrait de limiter les frais et les déplacements supplémentaires pour tous.

Produits : doit-on augmenter les cotisations ? le retrait de l'UFUTA certaines UTA a pour conséquence la diminution des produits liés aux adhésions.

La meilleure des pistes reste l'augmentation des adhérents pour revitaliser l'union.

Dans le tableau existant des universités cotisantes, pour une meilleure lisibilité et aussi pour une photographie exacte de nos adhérents, il ne faut pas conserver celles qui se sont retirées de l'Union.

4. Le prix de la recherche

Cette année est une année de remise du prix. Jusqu'à présent une somme de 500 € était inscrite au budget pour récompenser les lauréats, qui reçoivent également une médaille. Très souvent la somme attribuée n'est pas redistribuée aux participants à l'œuvre primée.

Lors de la discussion concernant une récompense plus gratifiante pour les lauréats, l'idée émise serait d'inviter le(s) gagnant(s) du 1^{er} prix à présenter le travail effectué lors des Assises suivant le concours avec prise en charge par l'UFUTA pour 1 personne. Et chaque auteur primé recevrait une médaille comme précédemment.

5. Elections

Suite à la modification des statuts, chaque UTA peut présenter un candidat et éventuellement un suppléant. Pour les universités qui ont déjà un administrateur en place, elles peuvent faire élire un suppléant nommément désigné dans la cadre de l'élection de cette année. La durée de son mandat est liée à celui dont il assure la suppléance. Sur le bulletin de vote figureront les noms des titulaires et leurs suppléants éventuels qui seront donc élus ensemble

3 administrateurs arrivent en fin de mandat : 2 pour les structures universitaires et 1 pour les autres structures. Deux postes restent à pourvoir pour chacune des structures.

L'appel à candidature sera envoyé à la mi-mars, pour un envoi des candidatures à la présidente pour le 27 mai 2016.

Avant de clore la réunion, M. François VELLAS informe le CA que, dans le cadre du congrès de l'AUITA qui se tiendra du 12 au 14 mai 2016 à Reims, une conférence sur l'histoire des Universités du 3^{ème} âge sera donnée le vendredi 13 mai.

La secrétaire générale



Céline MENIL

La présidente de l'UFUTA



Françoise DAVID-SCIARA